

# LE BULLE TIN

MAI  
2016

Bulletin municipal  
d'information de Drummondville  
Volume 28, numéro 4

## DRUMMONDVILLE PLUS VERT!

*En lien avec la mise en application du nouveau Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes, la Ville de Drummondville a créé le Guide d'entretien écoresponsable de la pelouse. Cet outil de référence a été conçu dans le but d'offrir aux citoyens un accompagnement dans le changement des habitudes de traitement des espaces verts. Les gens y trouveront une foule d'informations relatives à l'utilisation des produits d'entretien des pelouses ainsi que des solutions de rechange aux produits qui peuvent être nocifs pour la santé. Détails en page 3.*

**DRUMMONDville**  
Capitale du développement



/villedrummondville

**POUR  
DRUMMOND  
VILLE**

**EN BREF**

**RÈGLEMENT SUR  
L'UTILISATION DE  
L'EAU POTABLE**

Le règlement concernant l'utilisation de l'eau potable s'applique sur l'ensemble du territoire de Drummondville, de Saint-Germain-de-Grantham et de Saint-Majorique-de-Grantham desservi par l'usine de traitement d'eau (UTE) de Drummondville.

Il contient des dispositions relatives à l'arrosage conventionnel et à l'utilisation de gicleurs. On y traite aussi du lavage des véhicules à moteur, du remplissage des piscines et de l'obtention d'un permis spécial pour ensemencement et tourbage.

Les détails du règlement sont accessibles sur le site web de la Ville, sous l'onglet *Citoyens (Environnement)*. Il est également possible d'en savoir davantage en téléphonant au 819 478-6572.

Toute infraction au règlement sur l'utilisation de l'eau potable rend le contrevenant passible d'une amende.

**CONGÉS DE LA FÊTE  
NATIONALE ET DE LA  
FÊTE DU CANADA**

Les bureaux municipaux, les Travaux publics ainsi que la bibliothèque municipale seront fermés les vendredis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet, jours de la Fête nationale

du Québec et de la Fête du Canada.

**Interruption du transport en commun**

Les usagers du transport en commun voudront bien prendre note qu'il y aura interruption du service les vendredis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochains. Rappelons qu'il est possible de consulter la carte interactive du transport en commun au [drummondville.ca](http://drummondville.ca), sous l'onglet *Déplacements*.

**ACTUALITÉS** 2-5

**EN ACTION!** 6-7

**L'ENVIRONNEMENT** 8 à 10

**LE SPORT** 11

**LA QUALITÉ DE VIE** 12-13

**LA SÉCURITÉ** 14

**LA CULTURE** 15-16

**S'INSCRIVENT EN  
CAPITALE**

Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers de son territoire.

**RÉDACTION :**  
Service des communications

**COLLABORATION :**  
Services municipaux  
Communication Jean Dufresne

**MISE EN PAGE :**  
Communication Jean Dufresne

**IMPRESSION :**  
Imprimerie Lemire

**TIRAGE :**  
37 000 copies

**DÉPÔT LÉGAL :**  
Bibliothèque nationale du Québec

**VILLE DE DRUMMONDVILLE**  
415, rue Lindsay,  
C.P. 398, J2B 6W3  
819 478-6550  
[www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca)

**PROCHAINE PARUTION :**  
Juillet 2016

Bulletin imprimé sur papier recyclé



**LIGNE INFO  
MOUCHES NOIRES**

La Ville de Drummondville informe la population que, de nouveau cette année, des actions seront posées pour contrer la prolifération des mouches noires. Les citoyens sont invités à contacter les préposés de la ligne Info mouches noires au 1 844 840-8700 pour rapporter toute présence significative de cet insecte nuisible.

Pour diminuer la présence des mouches noires et des maringouins, voici quelques conseils :

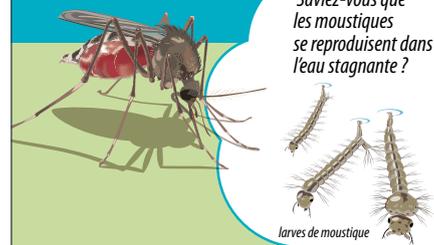
- Vider tout contenant ayant des eaux stagnantes comme les pneus, barils ou autres contenants placés à l'extérieur;
- S'assurer de remettre en fonction la piscine dès que la température est clémente;
- Nettoyer les gouttières de façon à ce qu'elles n'emmagasinent pas d'eau stagnante.

Depuis 1988, la Ville de Drummondville, avec l'expertise de la firme GDG Environnement, effectue le contrôle biologique des mouches noires pour optimiser la qualité de vie des citoyens en période estivale.

**Chez moi,  
je fais ma part !**

Je vide tous les contenants et nettoie les endroits susceptibles d'amasser de l'eau stagnante.

*Saviez-vous que les moustiques se reproduisent dans l'eau stagnante ?*



larves de moustique



Visitez-nous au [gdg.ca](http://gdg.ca) et pour toute question concernant votre solution écologique de contrôle des insectes piqueurs, cliquez sur le bouton Réponses sur le **Bti** de notre page d'accueil.

**PROCHAINES SÉANCES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

6 et 20 juin  
11 juillet

Les séances ont dorénavant lieu dès 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 413, rue Lindsay.

## UTILISATION EXTÉRIEURE DES PESTICIDES ET DES FERTILISANTS LA VILLE DÉVOILE LE GUIDE D'ENTRETIEN ÉCORESPONSABLE DE LA PELOUSE

**Le nouveau Règlement sur l'utilisation extérieure des pesticides et des matières fertilisantes est en vigueur depuis le 25 avril dernier. Il s'adresse aux citoyens ainsi qu'aux professionnels de l'entretien des pelouses.**

« Notre nouveau règlement sur l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes est conforme aux exigences actuelles du gouvernement du Québec et est similaire à celui que l'on retrouve dans plusieurs villes au Québec. La Ville de Drummondville adopte déjà des pratiques écoresponsables lors de l'entretien de ses espaces verts et nous invitons la population et les professionnels de l'entretien des pelouses à adopter ces nouvelles habitudes afin de protéger la santé des citoyens, des animaux, de l'environnement et des milieux naturels », explique M. John Husk, conseiller municipal et président du comité développement durable, travaux publics et ingénierie.

### Guide

Pour accompagner les citoyens et les professionnels de l'entretien des pelouses dans l'adoption d'une solution de rechange aux pesticides de synthèse, la Ville propose le *Guide d'entretien écoresponsable de la pelouse*. « La Ville préconise une approche positive de sensibilisation et d'accompagnement pour favoriser l'adoption de meilleures pratiques dans l'utilisation de pesticides, à la fois pour la santé des citoyens, la qualité de l'environnement et le bon voisinage », ajoute le maire, M. Alexandre Cusson.

### Permis pour les entrepreneurs

Dans le but d'optimiser la réglementation et de protéger les citoyens, les entrepreneurs qui œuvrent dans le domaine de l'entretien des pelouses doivent maintenant s'inscrire et se procurer un

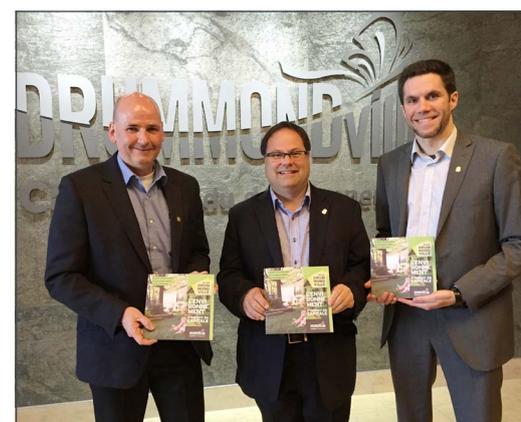
permis pour pratiquer sur le territoire de Drummondville. Ce permis annuel indique aux consommateurs que son détenteur est certifié par la Ville de Drummondville comme étant conforme à la nouvelle réglementation.

### Soirée d'information le 15 juin

Les citoyens sont invités à une soirée d'information sur l'entretien écoresponsable des pelouses le 15 juin prochain. Le conférencier invité est M. Yannick Desgranges. Il est horticulteur-paysagiste, reconnu pour l'exploitation de nouvelles tendances en paysagement écologique, la mise en place de programmes de gestion écologique et le développement

de nouveaux produits écologiques en horticulture. La conférence aura lieu le mercredi 15 juin, à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville (entrée par le 413, rue Lindsay).

Visitez le [drummondville.ca](http://drummondville.ca) ou communiquez avec le personnel du Service du développement durable et de l'environnement au 819 477-5937 pour obtenir plus de détails. Le *Guide d'entretien écoresponsable de la pelouse* et un dépliant informatif concernant la réglementation sont disponibles à l'hôtel de ville et au [drummondville.ca](http://drummondville.ca).



Le directeur du Service du développement durable et de l'environnement, M. Roger Leblanc, le maire de Drummondville, M. Alexandre Cusson, et le président du comité développement durable, travaux publics et ingénierie, M. John Husk, présentent le Guide d'entretien écoresponsable de la pelouse.

## MOT DU MAIRE, M. ALEXANDRE CUSSON



Chère Drummondilloise, cher Drummondvillois,

Rares sont les personnes dans une société qui doivent déterminer le salaire qu'elles devront octroyer... à elles-mêmes! C'est pourtant la situation dans laquelle se retrouve vos élus, tant au niveau fédéral, provincial que municipal.

Lorsque la question de déterminer la juste rémunération se pose, il y a évidemment un malaise autour de la table. Ce n'est jamais évident d'être juge et partie, et c'est pourtant ce que la Loi sur le traitement des élus municipaux nous oblige à faire.

Lors de la séance publique du conseil du 2 mai dernier, les élus de Drummondville ont présenté un nouveau processus transparent et objectif pour leur rémunération. Désormais, la rémunération du maire sera fixée à 90 % de la rémunération maximale prévue par la loi. De plus, le maire ne pourra plus toucher de rémunération pour sa présence aux réunions des comités qu'il préside. Aussi, la rémunération obtenue lors des rencontres des instances externes à la Ville permettra de faire économiser d'autant les citoyens de Drummondville.

Il faut également savoir que, comme le maire atteint le maximum du salaire permis par la loi depuis plusieurs années, ce changement à la formule n'entraînera aucune modification à sa rémunération.

La rémunération de base des conseillers municipaux représentera 25 % du salaire du maire. La charge globale de la rémunération de base des conseillers passera ainsi de 335 784 \$ annuellement à 335 287 \$. Quant à elle, la rémunération des comités sera la même que celle offerte par la MRC de Drummond, soit de 84,26 \$ par réunion à laquelle un conseiller assiste.

Chaque année, la Ville de Drummondville présente également un état de la rémunération des élus dans le rapport sur la situation financière. Ce rapport est habituellement publié en novembre et vous permet de connaître la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal.

En toute transparence et en se basant désormais sur un pourcentage du montant prévu par la loi ainsi que sur la MRC, on évite que les membres du conseil soient directement impliqués dans le processus qui détermine leur salaire.

Bonne lecture et à bientôt!

## **CENTRE-VILLE RÉFECTION D'UN PREMIER PASSAGE PIÉTONNIER**

**La Ville de Drummondville a annoncé, lors de la séance du conseil du 2 mai, qu'un premier des trois passages piétonniers qui mènent de la rue Heriot au stationnement du même nom sera entièrement rénové ce printemps.**

Il s'agit du passage situé en face de la rue Cockburn. Les travaux débiteront très prochainement pour se terminer à temps pour la tenue du Mondial des cultures. La Ville y investit près de 200 000 \$ pour assurer sécurité et convivialité aux usagers de cet espace de transit fort achalandé.

« On le voit : le centre-ville de Drummondville est en pleine ébullition! La réfection des passages s'inscrit dans le plan d'action pour le développement du centre-ville et viendra rehausser l'expérience pour les

nombreux citoyens et les visiteurs qui fréquentent ce quartier au cœur de notre vie urbaine », précise le maire, M. Alexandre Cusson.

### **Lieu de diffusion et d'animation**

Nombreuses seront les interventions faites à cet endroit qui est un lieu de passage important de notre centre-ville. Les dalles de béton remplaceront l'asphalte, un aménagement horticole embellira l'espace et une palissade de bois clôturera ce couloir sur laquelle des boîtiers d'affichage permettront l'exposition d'œuvres diverses. Un mobilier urbain permettra aux gens d'y faire une pause de jour comme de soir, grâce à un nouvel éclairage qui saura mettre en valeur ce tout nouveau lieu urbain de diffusion et d'animation. Les piétons qui emprunteront ce passage arriveront sur le trottoir de la rue

Heriot, qui bénéficiera lui aussi de la remise à niveau du secteur.

### **Des œuvres pour l'inauguration du passage**

Ce passage « Blanc », conçu sous les thèmes de l'avenir et de la jeunesse, contiendra 12 boîtiers d'affichage mettant en valeur des œuvres reflétant ces mêmes thèmes. Les jeunes drummondvillois âgés entre 6 et 13 ans ont d'ailleurs été invités, le 14 mai dernier, à une activité de création lors de laquelle ont été sélectionnées les 12 œuvres qui seront dévoilées lors de l'inauguration du passage. Cette activité a eu lieu

à la bibliothèque Côte-Saint-Germain.

Ce passage est le premier de trois projets de réaménagement des passages piétonniers de la rue Heriot qui auront, à terme, chacun leur thématique et leur couleur. Ces derniers détails feront l'objet d'une annonce dans les mois à venir.



*Les travaux effectués au passage piétonnier situé en face de la rue Cockburn débiteront très prochainement pour se terminer à temps pour la tenue du Mondial des cultures.*

## **RECENSEMENT 2016 : DES DONNÉES IMPORTANTES POUR LA PLANIFICATION ET LA PRISE DE DÉCISIONS**

**Au début du mois de mai, Statistique Canada a envoyé à tous les ménages canadiens des lettres et des trousseaux pour le recensement 2016. Commerce Drummond encourage les citoyens de Drummondville à y répondre minutieusement.**

Ces trousseaux contiennent les renseignements nécessaires pour répondre au questionnaire, que ce soit en ligne ou en utilisant le formulaire. En plus de permettre de brosser un portrait statistique du pays et de sa population, les données des questionnaires dûment remplis fourniront de précieux renseignements qui seront utilisés par tous les paliers

de gouvernement pour prendre des décisions importantes sur des sujets tels que les dépenses en santé, les programmes d'éducation, les services de police, les transports et l'emplacement des écoles, des garderies, des hôpitaux, etc.

Au Canada, le recensement a lieu tous les cinq ans. Les résidents canadiens sont tenus de remplir le questionnaire du recensement, ce qui inclut les citoyens canadiens, les immigrants reçus, les demandeurs d'asile et les personnes qui détiennent un permis de travail ou d'études.

La participation au recensement est une responsabilité civile et une



obligation légale pour toutes les personnes qui vivent au Canada. En effet, il existe une loi qui oblige les gens à répondre au questionnaire du recensement. Cette loi, nommée la Loi sur la statistique, assure également la confidentialité des renseignements fournis.

La collaboration des citoyens est essentielle et contribue à fournir

de l'information précise. Celle-ci permet, en plus des exemples cités précédemment, d'effectuer des études de marché afin d'assurer une meilleure planification des futurs projets commerciaux.

Il est possible de remplir le questionnaire en ligne sur [www.recensement.gc.ca](http://www.recensement.gc.ca). On doit alors entrer le code d'accès sécurisé de 16 chiffres reçu par la poste et suivre les instructions. Une version papier du questionnaire est également disponible.

## **GARDE DES CHIENS DANS LES LIEUX PUBLICS**

**La Ville de Drummondville profite des premières journées chaudes du printemps pour rappeler à ses citoyens la réglementation municipale en vigueur concernant la garde de chien dans les lieux publics et les amendes associées au non-respect de cette réglementation. La Ville entend augmenter sa surveillance dans le boisé Marconi cet été, puisqu'une problématique particulière y a été soulevée.**

En effet, la réglementation municipale encadre la garde d'un chien dans un lieu public afin d'assurer la sécurité des citoyens et un partage harmonieux des espaces publics. Selon l'article 391 du Règlement 3500 : un chien doit toujours être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale d'un mètre et sous le contrôle de la personne qui en a la garde dans

les rues, les chemins publics, les parcs et dans tout endroit public. Par conséquent, il est strictement interdit de fréquenter les parcs et espaces verts sur le territoire de Drummondville avec un chien en liberté. Les contrevenants à cette réglementation sont passibles d'une amende de 50 \$. De plus, il est interdit à toute personne de se trouver dans une fête populaire tenue dans un endroit public avec un chien ou tout autre animal, en laisse ou non. Bien évidemment, les chiens-guides sont acceptés lorsqu'ils accompagnent une personne handicapée. Néanmoins, ils doivent être tenus en laisse. Le non-respect du règlement peut entraîner une amende de 100 \$.

### **Surveillance accrue au boisé Marconi**

Une problématique de chiens en liberté a été observée dans le boisé Marconi par des intervenants



*Lors de vos promenades dans les parcs, vous devez tenir votre chien en laisse.*

municipaux. Cette analyse de la situation fait suite à plusieurs commentaires de citoyens fréquentant ce boisé urbain. Pour ce faire, les patrouilleurs de parcs de la Ville de Drummondville seront sur place très bientôt pour un week-end de sensibilisation et d'information. Par la suite, des visites ponctuelles seront effectuées par les patrouilleurs au cours de l'été afin de faire appliquer la réglementation en vigueur à cet effet.

### **Ramassage des matières fécales de votre animal**

Afin de préserver des lieux publics propres, une réglementation municipale s'applique au sujet du ramassage des matières fécales. Il est obligatoire pour toute personne ayant la garde d'un animal d'enlever immédiatement les matières fécales et d'en disposer d'une manière hygiénique. Un contrevenant pourrait se voir remettre une amende de 100 \$.



## **BOUES DE FOSSES SEPTIQUES LA COLLECTE SE DÉROULE DANS LE SECTEUR DE SAINT-NICÉPHORE**

**La Ville de Drummondville informe les citoyens concernés que le programme de collecte des boues de fosses septiques 2016 se déroulera dans le secteur de Saint-Nicéphore jusqu'au 15 novembre prochain.**

Les gens peuvent consulter la page de la collecte de boues de fosses septiques au [drummondville.ca](http://drummondville.ca), sous l'onglet *Citoyens (Ma propriété)*, afin de connaître la journée prévue de la collecte à leur résidence. Il est possible que des dates soient modifiées sans préavis. Dans le cas où un empêchement majeur ne permettrait pas la réalisation de la collecte des boues, il est important de communiquer avec Enviro5, l'entrepreneur mandaté par la Ville, au 819 472-3600.

### **Préparation du terrain**

Il est de la responsabilité des propriétaires ou des occupants de préparer le terrain pour permettre à l'entrepreneur de bien effectuer la vidange de la fosse septique. Selon la réglementation municipale, tout propriétaire ou occupant doit permettre l'accès à l'entrepreneur pour procéder à la vidange des fosses septiques entre 7 h et 19 h, du lundi au samedi.

Si, au moment du passage de l'entrepreneur, le terrain n'est pas préparé selon les indications précisées ci-après, des frais de 20 \$ plus taxes seront facturés au propriétaire par la Ville de Drummondville.

Les résidents des secteurs visés recevront un avis de l'entrepreneur (Enviro5), environ deux semaines

avant la collecte des boues, les informant des étapes à suivre pour la préparation de leurs terrains :

- Le terrain doit être nettoyé et dégagé pour faciliter le service de vidange;
- L'emplacement de la fosse septique doit être clairement identifié à l'aide d'un piquet pour faciliter son repérage;
- Les ouvertures de la fosse septique doivent être dégagées et accessibles en laissant un espace libre autour des deux couvercles d'au moins 15 centimètres (6 pouces) en largeur et en profondeur;
- Les deux couvercles de la fosse septique doivent être accessibles et manipulables par une seule personne;

- Une aire de service destinée à recevoir le camion-vacuum doit être localisée à 40 mètres (131 pieds) ou moins de la fosse septique et avoir un dégagement minimal pour laisser passer le camion. Une rue, une route ou une voie carrossable peut servir d'aire de service;
- Pour les fosses septiques ayant un préfiltre, un boyau d'arrosage doit être installé à proximité de la fosse pour le nettoyage du préfiltre.

C'est dans un souci de protéger la santé publique et de préserver la qualité de l'environnement que la Ville procède à la collecte systématique des boues de fosses septiques, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22).



**M. Alain Martel**  
**Conseiller district 7**  
amartel@drummondville.ca

Quartier Saint-Joseph, du boulevard Saint-Joseph  
à la 11<sup>e</sup> Avenue, et secteur Pie X, entre les rues Cockburn et Celanese

## UN PAS DE PLUS POUR LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU QUARTIER SAINT-JOSEPH

Le quartier Saint-Joseph a été bâti autour de grandes usines telles que la Celanese et la Dominion Textile. Il s'agit d'un quartier ouvrier qui, au fil des ans, a su se tailler une place en tant que secteur commercial important de Drummondville. Aujourd'hui, les enjeux sont nombreux : amélioration des infrastructures et revitalisation sociale sont au programme d'un mandat que s'est donnée la Ville. Mais tout d'abord, voici un survol des travaux de revitalisation qui ont été faits depuis plus de 15 ans.

### De nombreuses actions

C'est en 1999 qu'a été créée la fête de quartier, qui attire aujourd'hui plus de 6000 personnes à chaque édition. Par la suite, en 2004, le Carrefour de développement social de la MRC de Drummond a mis sur pied le « Chantier Saint-Joseph », dont l'objectif était de faire un diagnostic du quartier et qui a mené à la mise en place du Comité des citoyens. Il manquait aussi un lieu de rassemblement adéquat pour les jeunes. La Ville a donc financé la rénovation majeure des Loisirs Saint-Joseph, où l'on accueille maintenant plus de 500 jeunes annuellement.

En 2011, les intervenants communautaires de la MRC de Drummond établissaient les priorités locales dans le cadre du programme PARSIS de l'Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale. Un des éléments identifiés a été la concentration de la pauvreté dans certains quartiers, notamment Saint-Joseph. Tenant compte de cette réalité, un projet de revitalisation sociale du quartier Saint-Joseph, connu sous le nom de *Connecté sur le quartier*, a débuté en 2013. Grâce à ce projet, beaucoup d'actions ont été réalisées au cours des trois dernières années afin d'améliorer la notoriété du quartier de même que la fierté et les sentiments d'appartenance et de sécurité des gens qui y vivent.

### De nombreux partenaires

Ils sont plusieurs à avoir participé, au fil des ans, à faire vivre le quartier : l'école Saint-Joseph et La Piaule avec l'activité *Cirque social*, le Comité des citoyens avec l'activité culturelle *Saint-Joseph sur une bonne note* ainsi que la Société de développement commercial (SDC) Saint-Joseph avec la *Féerie de Noël* et l'activité de propreté des artères commerciales que sont les rues Saint-Jean et Saint-Marcel. Aussi, le projet de revitalisation sociale *Connecté sur le quartier* a accompagné l'équipe de *Bon voisin, bon œil*, celle du jardin communautaire les Colibris et le comité nuisance et propreté.

Les Loisirs Saint-Joseph, en collaboration avec la Corporation de développement communautaire (CDC), assurent l'animation et la coordination des groupes communautaires. Car le plus important est

de soutenir l'implication des citoyens engagés dans l'amélioration de leur qualité de vie.

### L'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal s'est penché sur le quartier

En 2012-2013, les étudiants de l'Institut d'urbanisme ont élaboré une réflexion originale sur les quartiers ouvriers, entre autres sur Saint-Joseph, afin de réinscrire le site dans son milieu et d'entraîner des effets positifs. Ces réflexions ont permis aux étudiants de vivre une expérience terrain dans un quartier où les défis sont nombreux mais réalisables.



Les étudiants de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal ont étudié, pendant trois semaines en 2012, le quartier Saint-Joseph.

### Mai 2016 : de nouveaux pas

À la suite des multiples actions, c'est en mai 2016 que la Ville, de concert avec le CIUSSS-MCQ et la CDC, a lancé une démarche de revitalisation urbaine intégrée du quartier.

La Ville en assume le leadership et embauche M<sup>me</sup> Julie Provencher à titre d'agente à la revitalisation urbaine intégrée. Son travail sera de coordonner tous les efforts faits dans le quartier, tant en ce qui concerne la revitalisation sociale que l'amélioration des infrastructures, en collaboration avec le Service de l'urbanisme de la Ville. Des actions concrètes seront mises en place dès 2017.

Comme conseiller municipal, je suis heureux et fier d'avoir participé, avec les différents groupes communautaires, aux réalisations des dernières années. J'anticipe avec optimisme les réalisations découlant du prochain plan d'action préparé en concertation avec le milieu. Il sera déposé au conseil municipal à l'automne 2016.



**M<sup>me</sup> Cathy Bernier**  
**Conseillère district 1**  
cbernier@drummondville.ca

Secteur Saint-Joachim, secteur Saint-Charles (portion située au nord de l'aut. 20), secteur Grantham (à l'ouest de l'aut. 20) et la presque totalité de la zone comprise entre le boul. René-Lévesque et l'aut. 20



**M. Roberto Léveillé**  
**Conseiller district 2**  
rleveillee@drummondville.ca

Quartier du golf, du boulevard René-Lévesque à la rue Saint-Georges et de la rivière Saint-François jusqu'au boulevard Saint-Joseph

## LA DIVERSITÉ CULTURELLE DE NOTRE COMMUNAUTÉ : UNE RICHESSE QUI S'INSCRIT EN CAPITALE!

Avec la saison estivale qui approche, j'aimerais vous parler d'une fonction qui m'a été confiée en début de mandat, soit celle de siéger sur le comité organisateur de la Fête de la diversité culturelle de Drummondville. Cet événement, encadré par le Regroupement interculturel de Drummondville, a attiré plus de 15 000 personnes sur le site du parc Sainte-Thérèse depuis ses débuts en 2012.

Rappelons-nous que cette activité était, à l'origine, une initiative de la Ville de Drummondville. Son objectif premier est la mise en contact et le partage de connaissances entre les différentes communautés culturelles qui enrichissent notre territoire. Il faut aussi savoir que des dizaines de bénévoles contribuent chaque année à la réussite de la fête et que, pour plusieurs immigrants participants, cette implication facilite leur intégration.

À l'aube de sa cinquième édition, on peut dire que la Fête de la diversité culturelle est aujourd'hui devenue un incontournable pivot pour Drummondville sur le plan des échanges interculturels. En cette année anniversaire, le comité organisateur a décidé d'ajouter une soirée supplémentaire à la journée d'activités déjà existante. Dans l'ensemble, les aspects ludique, culturel et entrepreneurial se rencontreront dans une formule qui saura certainement plaire aux visiteurs. Une panoplie de spectacles, de nombreux kiosques culinaires, culturels et artistiques ainsi qu'une zone jeunesse bien remplie raviront petits et grands. J'espère donc avoir le privilège de vous y croiser les 27 et 28 mai prochains.



qu'une zone jeunesse bien remplie raviront petits et grands. J'espère donc avoir le privilège de vous y croiser les 27 et 28 mai prochains.



La Fête de la diversité culturelle en sera à sa cinquième édition cette année. (photos d'archives)

## UN INVESTISSEMENT DE 100 000 \$ AU CHALET FRANK-GOUGEON

Pour améliorer la fonctionnalité du chalet Frank-Gougeon, le conseil municipal a autorisé un investissement de 100 000 \$, réparti sur deux ans, pour répondre aux besoins des utilisateurs en tenant compte des infrastructures existantes.

Les travaux concernent la ventilation, l'éclairage, les planchers, le plafond, les salles d'eau, la cuisinette et la peinture, bref de quoi rendre les lieux plus attrayants pour les nombreux utilisateurs de cette infrastructure municipale. Par la même occasion, les réparations permettront de rendre le bâtiment conforme aux nouvelles normes et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le chalet Frank-Gougeon est occupé par les gens du quartier plus de 25 heures par semaine et s'ajoutent à la programmation régulière, les locations de salle. La clientèle est composée d'étudiants, d'organismes communautaires, de scouts, de certaines ligues sportives et des utilisateurs de la patinoire. C'est au Centre communautaire Saint-Pierre, l'un des mandataires de la Ville en matière de loisirs, que revient la programmation de ce lieu.

Notons que les terrains de tennis situés à côté ont été refaits, de nouveaux modules de jeux ont été installés dans le parc et, l'an prochain, ce sera au tour de la piscine Frigon d'être rénovée. Le conseil de ville a le souci de créer des environnements favorables pour permettre aux gens d'être actifs socialement et physiquement. Il s'assure de voir à la planification du développement de nos parcs, et ce, dans un esprit de participation démocratique, pour en arriver à des résultats qui satisferont un maximum de gens.



Nombreux sont les utilisateurs du chalet Frank-Gougeon. Sur la photo, nous reconnaissons les membres du Club Brin de bonheur. En médaillon, le chalet vu de l'extérieur. (photos : Christian Noël)

# POURQUOI EST-IL INTERDIT D'UTILISER DES SACS DE PLASTIQUE DANS LES BACS BRUNS?

Les sacs biodégradables se dégradent, mais à une vitesse qui varie d'un type de sac à l'autre. Cela prend généralement plus d'un an. Les sacs biodégradables ne se décomposent pas assez vite pour être intégrés dans le processus rapide de compostage (moins de 6 mois) du partenaire de la Ville, la firme Fafard et Frères.

Les sacs de plastique fermés mis au compostage, même les biodégradables et les compostables, ralentissent le processus. Pour que celui-ci se déroule de façon efficace, toutes les matières organiques doivent être en contact, c'est-à-dire avoir le bon équilibre carbone/azote (matière organique brune vs matière organique verte), une humidité précise et un niveau d'oxygène élevé. Avec ces sacs, le processus est trop long avant que leur contenu soit en contact avec les autres matières organiques. Il y aura donc développement d'odeurs désagréables.

En utilisant les sacs de papier ou du papier journal, vous contribuez à créer un compost parfait!

## IMPORTANT

Il est interdit de déposer des carcasses d'animaux morts dans les bacs bruns.



## DÉBRANCHEMENT DES GOUTTIÈRES : LA « PATROUILLE BLEUE » COMMENCE SES ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

Le Service de l'ingénierie de la Ville de Drummondville sensibilisera et accompagnera les citoyens par l'entremise d'une « patrouille bleue ». S'inspirant de la Patrouille verte du Service du développement durable et de l'environnement, cette nouvelle patrouille, composée de quatre personnes, rencontrera les gens dans le but de les conscientiser à l'importance de se conformer au nouveau Règlement sur le débranchement des gouttières, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> février 2016. Les patrouilleurs et les patrouilleuses seront à l'œuvre dans les différents secteurs de la ville. Pour de plus amples renseignements, visitez le [drummondville.ca](http://drummondville.ca), appelez au 819 474-8920, poste 4, ou écrivez à [uteu@drummondville.ca](mailto:uteu@drummondville.ca).

## MATIÈRES ORGANIQUES PROJET PILOTE DANS UNE DIZAINNE DE COMMERCES ET D'INDUSTRIES

Dans le but d'évaluer la logistique d'une éventuelle collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI), une dizaine de commerces et d'industries de Drummondville participent à un projet pilote.

L'objectif de ce projet, qui s'échelonne de mai 2016 à janvier 2017, est d'en connaître plus sur le fonctionnement d'une collecte des matières organiques dans une industrie, un commerce ou une institution. Les tonnages collectés hebdomadairement seront comptabilisés et caractérisés tout au long du projet. La Ville souhaite aussi connaître les aspects facilitants et les irritants dans une planification interne. Ces détails orienteront la Ville quant à la faisabilité d'une planification à grande échelle.

Les participants au projet pilote sont Soprema, les Promenades Drummondville, Hôtel & Suites Le Dauphin, Buffet Frédéric, L'Odika, Recyc PHP, Précis Plus, Hy-Industrie, l'Office des personnes handicapées du Québec, la Régie des rentes du Québec et Emploi-Québec.

La Ville de Drummondville demeure proactive tout en se conformant aux orientations du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond et aux recommandations de la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes.

## LA PATROUILLE VERTE EST DE RETOUR!

De nouveau cette année, des patrouilleurs sillonneront les rues de Drummondville à vélo afin de sensibiliser et d'informer les citoyens à propos de divers sujets environnementaux, tels que les 3RV, la collecte des matières organiques, le recyclage, l'herbicyclage, l'utilisation de l'eau potable, la réglementation sur l'utilisation des pesticides, etc. Ils seront aussi présents dans les manifestations populaires, les centres de la petite enfance, les écoles, les camps de jour et les garderies en milieu familial. En 2015, plus de 5250 citoyens ont été rencontrés par la Patrouille verte. N'hésitez pas à interpeller les patrouilleurs si vous les croisez sur votre passage!



## À DRUMMONDVILLE ON DONNE!

C'est simple



drummondville.ca

**DRUMMONDVILLE**  
Capitale du développement



# NOURRIR LES CANARDS EN VILLE, EST-CE BON POUR EUX?

Par M. Daniel Jauvin, vice-président de la Société ornithologique du Centre-du-Québec (collaboration spéciale)

Le plaisir d'être à proximité d'oiseaux sauvages comme les canards ne devrait pas nous faire perdre de vue que le fait de les nourrir est plus nuisible qu'autre chose.

En effet, il n'est pas recommandé de nourrir les canards sauvages, en particulier avec du pain. Ils deviennent alors dépendants des humains et ils ont tendance à réduire leur comportement naturel de recherche de nourriture. Les canards sauvages ne savent pas intuitivement ce qui est bon pour eux et se comporte alors comme des enfants en se gavant de cette nourriture. Moins ils nagent, volent et marchent, plus ils sont à risque de souffrir de surpoids.

Les gens doivent comprendre qu'il est préférable d'observer la faune sauvage sans la perturber et la rendre dépendante. Les canards alimentés artificiellement auront tendance à devenir familiers et à quémander leur nourriture aux humains qu'ils rencontrent. On en a vu monter sur les perrons des maisons environnantes, cogner à la porte-fenêtre avec leur bec ou prendre possession de la cour arrière pour s'installer dans le jardin! Ils peuvent aussi développer des comportements dangereux pour eux et pour les humains, comme de traverser la rue.

Les problèmes de salubrité et les risques de transmission de maladies ne sont pas négligeables. Les canards sont parfois porteurs, entre

autres, du virus de l'influenza ou du virus du Nil occidental. Leur proximité augmente les risques de transmission de maladies entre eux par les fientes et les parasites.

Le pain et les biscottes donnés aux canards peuvent également se révéler dangereux. Ils sont riches en glucides, facilitant l'obésité. Ils ne contiennent pas les minéraux et les vitamines nécessaires et cela peut provoquer une malformation des ailes, empêchant à tout jamais les canetons de voler. Ils sont alors condamnés à une mort certaine par prédation ou bien ils seront pris dans la glace en hiver.



(photo : Michel F. Auger)

Les restes de nourriture peuvent aussi attirer les rats et polluer l'eau environnante.

Laissons les canards en paix, respectons leurs besoins et sensibilisons les gens à ne pas leur nuire pour avoir simplement la satisfaction de les voir de proche ou de les apprivoiser.

**d'ARBRE EN ARBRE**  
DRUMMONDVILLE

**D'ARBRE EN ARBRE  
À LA HAUTEUR  
DE VOS DÉFIS !**

**Parcours nocturnes : 4 juin et 2 juillet**  
**BILLETTERIE 819 397-4544**  
**www.reseauxpleinair.com**

DRUMMONDVILLE  
Capitale du développement

Achat  
Ovation  
en ligne

Desjardins  
Caisse de Drummondville

**GRATUIT!**

**DRUMMONDVILLE OLYMPIQUE**

**VOUS INVITE :**  
**AU**  
**CARDIO SPORT!**  
SPORT DIFFÉRENT À CHAQUE SEMAINE

**SUR LA TERRASSE DE L'AQUA COMPLEXE**  
les mardis de 17 H 15 à 18 H  
et les vendredis de 9 H 30 à 10 H 15  
jusqu'au 19 août inclusivement.

**ACTIVITÉS GRATUITES**

TOUTES LES INFORMATIONS SUR :  
**DRUMMONDVILLEOLYMPIQUE.COM**  
819 478-1486

# PARC NAUTIQUE SAINTE-THÉRÈSE

Les amateurs de sports nautiques seront heureux d'apprendre que le parc nautique Sainte-Thérèse amorcera sous peu ses activités. Veuillez consulter le tableau suivant pour les tarifs et prendre note des jours où le parc est réservé pour la tenue d'événements. Pour plus d'informations, contactez le Service des loisirs et de la vie communautaire au 819 478-6565.

	TARIF HORAIRE		TARIF DEMI-JOURNÉE	
	AVEC CARTE ACCÈS-LOISIRS	SANS CARTE ACCÈS-LOISIRS	AVEC CARTE ACCÈS-LOISIRS	SANS CARTE ACCÈS-LOISIRS
Pédalo (2 places)	4 \$	16 \$	14 \$	65 \$
Pédalo (4 places)	6 \$	16 \$	20 \$	65 \$
Canot	4 \$	16 \$	14 \$	65 \$
Kayak (1 place)	4 \$	16 \$	14 \$	65 \$
Kayak (2 places)	6 \$	16 \$	20 \$	65 \$

*Note : les utilisateurs doivent présenter leur carte Accès-loisirs. Les tarifs incluent les taxes.*

## Horaire

- Le 4 juin : l'endroit est réservé pour le Tournoi de pêche familial, de 6 h à 18 h (information : M. Guy Dubreuil, 819 478-7007);
- Le 5 juin : ouvert à tous, de 13 h à 17 h;
- Du 11 juin au 14 août : ouvert à tous, de 12 h à 20 h;
- Les 20 et 21 août : l'endroit est réservé pour la tenue de l'activité de bateaux-dragons;
- Les 27 et 28 août : ouvert à tous, de 13 h à 17 h;
- Les 3, 4 et 5 septembre : ouvert à tous, de 13 h à 17 h.

**INSCRIPTION  
TOUT L'ÉTÉ**

**ACTIVITÉ PHYSIQUE AQUATIQUE**  
• 6 sem. Début : 27 juin au 19 août

**ACTIVITÉ PHYSIQUE AQUATIQUE À LA CARTE**  
• 12 \$ avec carte Accès-loisirs et 19 \$ sans carte Accès-loisirs

**COURS DE NATATION**  
• 7 sem. Début : 25 juin  
• 6 sem. Début : 27 juin au 16 août  
• 1 sem. Début : 27 juin ou 18 juillet  
• 2 sem. Début : 4 juillet ou 8 août

**COURS DE FORMATION**  
• 2 sem. Début : 27 juin, 11 juillet et 8 août

**COURS DE PLONGEON**  
• 7 sem. Début : 25 juin

**CAMP DE PLONGEON**  
• 1 sem. Début : 22 août

**819 477-1063**  
1380, rue Montplaisir  
Drummondville (Québec) J2C 0M6  
[PISCINESDRUMMONDVILLE.COM](http://PISCINESDRUMMONDVILLE.COM)

# INSCRIPTION JUSQU'AU 15 JUILLET RETOUR DU CONCOURS EMBELLISSONS DRUMMONDVILLE

La Ville de Drummondville est heureuse d'annoncer que le concours *Embellissons Drummondville, tous ensemble!* est de retour pour une troisième édition. Les résidents, les commerces et les industries ont jusqu'au 15 juillet pour s'inscrire.

Pour le citoyen, il est possible de s'inscrire dans l'une ou l'autre des deux catégories suivantes : *Aménagement de façade* ou *Aménagement de balcon*. Pour les entreprises, il y a également deux catégories : *Commerces* ou *Industries*.

## De nombreux prix

Pour le volet résidentiel, la sélection se fera parmi les participants des 12 districts de la Ville de Drummondville. Dans un premier temps, trois finalistes par catégorie seront choisis, dans chaque district. Ensuite, un gagnant par district sera déterminé pour chacune des deux catégories. Parmi ces gagnants de district, deux grands gagnants seront désignés, l'un pour la catégorie *Façade* et l'autre pour la catégorie *Balcon*. Des chèques-cadeaux d'une valeur de 100 \$ seront remis aux gagnants des districts et les deux grands lauréats recevront chacun un chèque-cadeau d'une valeur de 500 \$ des pépiniéristes participants.

Pour le volet commerces et industries, il y aura également trois finalistes dans les deux catégories. Ensuite, un grand gagnant sera désigné dans la catégorie *Commerces* ainsi que dans la catégorie *Industries*. Ils obtiendront de la visibilité dans le journal local, dans les infolettres de la Société de développement

économique de Drummondville et de Commerce Drummond de même que sur le site web et les médias sociaux de la Ville.

## Critères d'évaluation

Un jury, composé d'horticulteurs et de spécialistes du domaine, ira sur place, au début du mois d'août, évaluer chaque aménagement. Il se basera sur les critères suivants pour déterminer les gagnants :

1. Réalisation de type amateur (excluant les entreprises);
2. Propreté générale;
3. Plantations;
4. Pelouse et couvre-sol;
5. Matériaux inertes et constructions;
6. Aspect général et appréciation.

## De précieux partenaires

Pour la réalisation de ce concours, la Ville de Drummondville peut compter sur la collaboration de ses partenaires, soit la Société d'horticulture et d'écologie de Drummondville, Commerce Drummond, la Société de développement économique de Drummondville et les pépiniéristes du territoire : le Centre de jardin paysagiste Alain Carrier, les Serres Binette, le Centre horticole Foliflor, le Centre de jardin Nicolas Henner, la Pépinière Janelle et Fils, la Pépinière L'Avenir et Terre-Nature. Merci à tous!

Inscrivez-vous jusqu'au 15 juillet au [drummondville.ca](http://drummondville.ca) ou utilisez le coupon que vous trouverez dans le dépliant du concours disponible à l'hôtel de ville ainsi qu'auprès des partenaires. Bonne chance!



Volet commercial  
et industriel

4 000 \$  
en visibilité

Volet  
résidentiel

3 500 \$  
en prix à gagner

INFORMEZ-VOUS ET INSCRIVEZ-VOUS  
EN LIGNE :

[www.drummondville.ca](http://www.drummondville.ca)

Information : 819 478-6572



## ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

DANS VOS CENTRES  
COMMUNAUTAIRES!  
MAI - JUIN - JUILLET



QUELQUES PLACES  
ENCORE DISPONIBLES !

**CENTRE COMMUNAUTAIRE CLAUDE-NAULT**  
Saint-Nicéphore en fête, 18 juin, de 10 h à 17 h 30  
parc Boisbriand  
Info : 819 478-7780 - cclcn.ca

**CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-PIERRE**  
Fête du Canada, 1<sup>er</sup> juillet, de 11 h à 20 h  
Info : 819 478-7780 - ccsp.qc.ca

**CENTRE COMMUNAUTAIRE SINTRA SAINT-CHARLES**  
Saint-Charles en fête, 11 juin, dès 11 h  
parc Rosaire-Smith  
Info : 819 477-4530 - cccharles.ca

**CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
Fête nationale, 23 juin, dès 11 h, parc Sainte-Thérèse  
Programmation complète : ccrsjb.qc.ca

**CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD**  
Méga vente de garage, 28 mai, de 8 h à 16 h  
Fête nationale, 24 juin  
Activités de financement :  
Tournoi de golf, 15 juin  
Allons plus loin ensemble, 18 juin,  
visitez le site web pour les détails : ccd-s.org  
Info : 819 478-0202

**CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE**  
Vente de garage, 4 juin, de 7 h à 15 h  
Info : 819 474-2309 - centrepierrelemaire.org

## POUR LES JARDINIERS URBAINS DEUX JARDINS COMMUNAUTAIRES À DRUMMONDVILLE

### JARDIN COMMUNAUTAIRE POUCE VERT

Le jardin communautaire situé au 400, rue Joly (près des Promenades Drummondville) est d'une superficie totale de 2300 m<sup>2</sup>. Une trentaine de jardinets y sont aménagés. Ce lieu est géré par l'Association Pouce vert qui privilégie la culture biologique.

Ils sont 51 jardiniers désireux de partager leur savoir en matière

de culture bio. L'endroit est sécurisé et l'outillage est fourni. Une aire de repos ainsi que des jardinets surélevés pour les personnes à mobilité réduite sont également disponibles. Toute la population de Drummondville peut devenir membre. Avis aux gens intéressés : il est possible de visiter les lieux avec l'un des membres. Présentez-vous au 400, rue Joly pour plus de renseignements.

### JARDIN COMMUNAUTAIRE LES COLIBRIS

Situé sur la rue Celanese, ce jardin communautaire compte 39 jardinets à l'intention des citoyens du quartier Saint-Joseph et des organismes communautaires. Deux jardinets sont réservés pour les personnes âgées et un jardinet-école pour les enfants du Bocal (OMHD). Aussi, un jardinet a été aménagé en table-jardin pour les personnes

handicapées. Les sentiers sont accessibles aux gens à mobilité réduite. Pour plus d'informations, communiquez avec l'équipe de Connecté sur le quartier au 819 477-0484.

Vous pouvez également en savoir davantage sur ces deux jardins communautaires en contactant le Service des travaux publics de la Ville au 819 478-6572.



Les jardins communautaires Pouce vert (à gauche) et les Colibris (à droite).

## TRIO GAGNANT POUR ...

### LA SÉCURITÉ DE VOTRE FAMILLE



## 3 RÈGLES ESSENTIELLES MAINTENANT EXIGÉES À DRUMMONDVILLE

# LA PRÉVENTION, VOTRE MEILLEUR... ATOUT!

Le Service de sécurité incendie de Drummondville (SSID) lance un outil d'éducation pour les aînés du territoire. Il s'agit d'un jeu de 52 cartes traditionnel avec une touche inusitée : chaque carte contient un message de prévention des incendies applicable dans la vie quotidienne. « Pour plus de sécurité, utilisez une friteuse thermostatique » et « Un avertisseur de fumée qui sonne indique un danger à ne pas prendre à la légère » sont des exemples de messages portés par ces cartes, véritable outil de divertissement éducatif.

« La Ville de Drummondville est fière d'offrir aux personnes aînées ce jeu de cartes nouveau genre qui permet d'allier à la fois le plaisir de jouer, la socialisation et la sensibilisation. Une fois de plus, notre Service de sécurité incendie fait preuve d'imagination avec une nouvelle initiative qui vise l'éducation de la population en matière de prévention des incendies. On invite les personnes aînées à s'amuser en jouant aux cartes, tout en sachant qu'il ne faut jamais jouer avec sa sécurité », mentionne le maire, M. Alexandre Cusson.

Le lieutenant à l'éducation du public du SSID, M<sup>me</sup> Marie-France

Bergeron, ajoute : « Cette approche vise à sensibiliser les personnes âgées à la sécurité incendie et c'est aussi un excellent moyen de créer une belle proximité entre les gens du Service de sécurité incendie et les citoyens. »

## Le SSID visite les résidences pour personnes âgées

Pour faire la promotion de la sécurité incendie, les membres du SSID visiteront les résidences pour personnes âgées de la ville au cours de l'année et participeront à différentes activités qui s'adressent à cette clientèle, incluant la Journée internationale des personnes aînées, qui a lieu le 1<sup>er</sup> octobre de chaque année et qui est organisée par la Table de concertation des personnes aînées de la MRC de Drummond.

« En 2015, la Ville de Drummondville a adopté deux politiques importantes, soit la Politique municipale des aînés et la Politique municipale de sécurité civile. Fruits de vastes consultations de la population et des intervenants, elles nous ont permis d'identifier des champs d'action convergents dont l'éducation, l'information et la sensibilisation des aînés sur les questions de sécurité, en particulier en matière de prévention des incendies. L'initiative que nous dévoilons est en droite ligne avec les objectifs et le plan d'action de nos politiques », souligne M. Alain Martel, conseiller municipal.

## Jouez aux cartes avec les pompiers!

Si vous représentez un groupe ou une résidence pour personnes âgées et que vous êtes intéressé à recevoir l'équipe des pompiers pour parler de ce projet, veuillez communiquer avec le Service de sécurité incendie au 819 474-8999. La prévention, votre meilleur ATOUT!



M<sup>me</sup> Marie-France Bergeron, du SSID, M. Alain Martel, conseiller municipal, M<sup>me</sup> Courchesne, résidente des Terrasses de la Fonderie, M. Alexandre Cusson, maire, et M. Réal Brouillard, résident.

**JEUX NORD-AMÉRICAINS  
POLICIERS-POMPIERS  
DRUMMONDVILLE 2016**

Vendredi 1<sup>er</sup> au dimanche 10 juillet 2016

**BÉNÉVOLES  
RECHERCHÉS**

**info@jnapp.ca**

PARTENAIRE PLATINE **Desjardins** EN COLLABORATION AVEC **DRUMMONDVILLE** Capitale du développement **SDED** Société de développement économique de Drummondville **CLC DRUMMOND** AU PROFIT DE **COURSE AU FLAMBEAU** Comité de promotion de la sécurité incendie de Drummondville

**A** Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes.

Ne déplacez jamais un récipient dont le contenu est en flammes.

## PRIX RECONNAISSANCE DES ARTS ET DE LA CULTURE APPEL DE CANDIDATURES SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

Les prix Reconnaissance des arts et de la culture de la Ville de Drummondville visent à reconnaître, rendre hommage et soutenir financièrement le travail artistique des créateurs d'ici. Ces prix sont décernés tous les deux ans.

Cette année, l'événement fait place à de belles nouveautés :

- Le prix *Coup de cœur du public*, qui sera remis à l'artiste professionnel originaire de Drummondville s'étant le plus démarqué en dehors de la ville entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2015. Visitez le [drummondville.ca](http://drummondville.ca) pour voter!

- Le prix *Émergence*, qui s'adresse aux artistes ou collectifs d'artistes dont les personnes sont âgées de 35 ans et moins et qui pratiquent leur art depuis 7 ans et moins. Tous les détails et critères sont mentionnés au [drummondville.ca](http://drummondville.ca), section *Culture*.

Les catégories *Créativité artistique*, *Rayonnement culturel* et *Travailleur culturel* ainsi que le prix *Hommage Rita-Letendre* sont de retour.

### Pour remplir le formulaire

Les gens désirant soumettre leur candidature doivent le faire en visitant le [drummondville.ca](http://drummondville.ca),

avant le vendredi 12 août, à 16 h 30. Les critères à respecter sont énumérés sur le site web de la Ville.

Les candidatures seront évaluées notamment en fonction des éléments suivants : la qualité du dossier présenté, un portfolio descriptif, une explication claire de la démarche artistique et un CV évoquant la carrière professionnelle de l'artiste. Le caractère novateur ou marquant du projet soumis devra être démontré. Tous les lauréats (individus, organismes et autres collectifs) doivent être originaires ou actuellement résidents de

Drummondville, sauf lorsque clairement indiqué dans des circonstances précises. Les lauréats *Créativité artistique*, *Émergence* et *Rayonnement culturel* recevront, en plus d'une œuvre, une bourse en argent de 5000 \$. Seul le prix *Hommage Rita-Letendre* ne fait pas l'objet d'un appel de candidatures.

Les récipiendaires seront connus à l'occasion d'une soirée qui aura lieu le 29 novembre.

## LES PIANOS PUBLICS MAINTENANT ACCESSIBLES!

Après plusieurs semaines d'attente, les pianos publics de la Ville de Drummondville sont maintenant accessibles. Jusqu'en septembre prochain, visiteurs et citoyens pourront pianoter sur l'un des cinq instruments mis en place aux endroits suivants :

- Place La Roche-sur-Yon;
- Espace Frederick-George-Heriot (église St.George);
- Parc Sainte-Thérèse;
- Parc Curé-Demers;
- Maison des arts Desjardins Drummondville.

De 9 h à 20 h, sept jour sur sept (sauf en cas de pluie), ceux et celles le souhaitant pourront s'exercer, par passion ou par plaisir, sur les instruments gracieusement offerts par des citoyens de Drummondville.

gris fait son apparition. Les housses protectrices des pianos droits seront sur place afin de les couvrir si la pluie se met de la partie. Prenons soin de nos pianos et installons les housses protectrices si nous sommes à proximité!

### Remerciements

La Ville de Drummondville remercie le ministère de la Culture et des Communications (entente culturelle 2016), la Maison des arts Desjardins Drummondville et M. Sylvain Marcotte (sélection des pianos). Un merci spécial à tous les citoyens qui ont répondu à l'appel de don de pianos droits. Finalement, un grand merci aux familles Allard, Bellumeur/Chandonnet, Girard/Houle, Lapointe et Lemay dont le piano a été retenu, puis rendu disponible.

### Prenons soin des pianos!

Durant les heures d'accessibilité, la collaboration de la population est demandée lorsque le temps



# BIBLIOTHÈQUE CÔME-SAINT-GERMAIN

## Expositions

**Jusqu'au 29 mai** (mur)

Projet collectif sur les oiseaux, Club photo Drummond

**À partir du 31 mai** (murs et vitrines)

Projets des élèves du programme en art visuel de l'école Jeanne-Mance

**Jusqu'au 5 juin** (salon des nouveautés)

*Renouveau*, exposition collective de la Guilde des artistes

**À partir du 7 juin** (salon des nouveautés)

*Avril ne te découvre pas d'un fil : du textile au vêtement*, expo-atelier de création multigénérationnelle de la Guilde des artistes. Vernissage le jeudi 9 juin, à 17 h.

## Activités gratuites

(inscription obligatoire)

**Heure du conte** : lecture d'histoires, expériences créatives, capsules éducatives et chansons. Les 24, 25 et 26 mai, à 9 h 30. Pour les 3 à 6 ans.

**Heure du conte en pyjama** : lecture d'histoires, expériences créatives, capsules éducatives et chansons. Les 20 et 27 mai, à 18 h 30. Activité pour les 3 à 6 ans.

**Bout'chou litou** : de retour en septembre.

**Rencontre d'auteur | Michel Langlois** : auteur des séries *Les gardiens de la lumière*,

*La force de vivre, Ce pays de rêve et Il était une fois à Montréal*. Le mardi 24 mai, à 19 h.

**Inscription au Club de lecture d'été TD** : club de lecture estival pour les 3 à 12 ans. Le plaisir de lire y est à l'honneur! L'inscription commence le 1<sup>er</sup> juin et s'effectue par téléphone au 819 474-8882.

**Inscription au Club de lecture ado** : club de lecture estival pour les 13 à 17 ans. L'inscription s'effectue par téléphone au 819 474-8882.

Information et inscription : 819 478-6573

# GALERIE



Bianca Blanchette  
*O'Bomsawin, Sans titre, 2014, bois, 30 X 30 X 30 cm*

Du 15 mai au 12 juin 2016

## FINISSANTS EN ARTS VISUELS DU CÉGEP

- techniques diverses
- figuration, abstraction, expressionnisme

Cette année, on souligne le 10<sup>e</sup> anniversaire des expositions des finissant(e)s en arts visuels du Cégep à la Galerie d'art Desjardins. De contenu totalement imprévisible, mais toujours vivant et intéressant, on y retrouve régulièrement des œuvres mémorables. Procédés classiques et inédits s'y côtoient, faisant état des apprentissages reçus, mais peut-être surtout des premières préoccupations personnelles de ces artistes en début de carrière.



Kay Aubanel, s.t.,  
*acrylique sur terraskin, 63 x 89 cm*

Du 19 juin au 21 août 2016

## KAY AUBANEL

- peinture
- figuration, paysage

Cette artiste s'intéresse au paysage depuis plus de 20 ans. En perpétuel dialogue avec la nature, son attirance va depuis toujours envers les lieux sauvages et les grands espaces. Ses paysages vibrants montrent une expérience de la peinture de caractère très « physique ».

Galerie d'art  
Desjardins



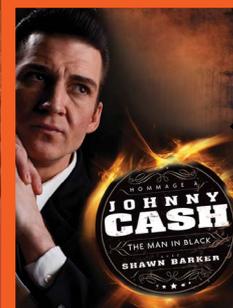
NOUVEAUTÉ [ HUMOUR ]  
**JEAN-THOMAS JOBIN**  
APPRENDRE À S'AIMER  
Ven. 3 juin 2016 20h - 30\$

NOUVEAUTÉ [ HUMOUR ]  
**OLIVIER MARTINEAU**  
Ven. 20 mai 2016 20h  
33,50\$



UV  
MUTUELLE  
PRÉSENTE

NOUVEAUTÉ [ THÉÂTRE ]  
**L'EMMERDEUR**  
1<sup>er</sup> juil. au 27 août 2016 14h et 20h - 52\$



SUPPLÉMENTAIRE [ CHANSON ]  
**THE MAN IN BLACK HOMMAGE À JOHNNY CASH**  
Sam. 21 mai 2016 20h  
49,50\$



Maison des arts  
Desjardins Drummondville

819 477-5412  
artsdrummondville.com

# ART